

## VEILLE , ARGUMENTAIRE , RIPOSTE

### **« Enseignement supérieur : concrètement, la loi LRU, vous en faites quoi ? »**

La loi LRU prétendait instaurer l'autonomie des universités. Mais le Gouvernement Sarkozy-Fillon ne leur a jamais donné les moyens de leurs nouvelles missions.

Et le système de gouvernance qui leur a été imposé, calqué sur le modèle de l'entreprise, n'est en rien adapté à l'université. Résultat ? Nous avons vu à l'automne plusieurs universités "autonomes" être placées sous tutelle !

F. Hollande s'engage à réformer la loi LRU dans le but de garantir une autonomie réelle aux établissements, une gouvernance plus démocratique et collégiale, et des moyens à la hauteur de leurs nouvelles missions.

Cela passera par une nouvelle loi cadre qui entrera en vigueur après des Assises de l'enseignement supérieur organisées rapidement après l'alternance.